

PROTOCOLE DE PRELEVEMENT des TESTS D'EFFORT (dosage du glucose, lactate, ammoniacque, CPK, aldolase)

Ce protocole est réservé au service d'exploration fonctionnelle respiratoire

I. Description générale du protocole

Ce protocole consiste à réaliser des prélèvements sanguins à des temps répétés d'une épreuve d'effort (au repos, au cours de l'effort et au moment de la récupération post-effort). Ces épreuves d'effort se réalisent sur rendez-vous programmés. Il convient de prévenir le secteur Maladies Métaboliques (cf. coordonnées ci-dessous) de tout nouveau rendez-vous.

II. Instruction de prélèvement

Pour explorer l'ensemble des paramètres cités précédemment, il convient de prélever, **pour chaque temps de l'épreuve**, les tubes suivants :

- **Un tube héparinate de lithium (bouchon vert clair) :**
 - Dosage du glucose, des CPK et de l'aldolase
 - Volume optimal de sang : > 1mL
- **Un tube héparinate de Sodium (bouchon vert foncé) :**
 - Dosage du lactate
 - Volume optimal de sang : >2.5 mL
- **Un tube EDTA (bouchon violet) :**
 - Dosage de l'ammoniacque
 - Volume optimal de sang : >1 mL

Indiquer le temps de l'épreuve sur les différents tubes prélevés
Dès les prélèvements effectués, les tubes doivent impérativement être mis dans la glace.

III. Conditions d'acheminement

A la fin de l'épreuve, l'ensemble des tubes prélevés (classiquement 6 temps au cours de l'épreuve donc 18 tubes) doit être **acheminé au laboratoire le plus rapidement possible dans la glace.**

Un seul bon de prescription peut accompagner l'ensemble des analyses nécessaires : il suffit de cocher l'analyse « **Test à l'effort : réservé au service d'EFR** » qui est présente dans l'encadré « Maladies

Métaboliques » du bon de « Biochimie et Génétique Moléculaire – examens spécialisés ».

Si sur ces tubes prélevés, d'autres analyses sont à prescrire, il convient d'ajouter le bon de prescription qui convient et de cocher les examens demandés.

La fiche de suivi des heures de prélèvement des différents temps de l'épreuve (**fiche fournie par le service d'EFR**) est également nécessaire au suivi pré-analytique de ces prélèvements et doit ainsi accompagner les tubes.

IV. Contact du secteur Maladies Métaboliques

En cas de besoin, contacter le secteur « Maladies Métaboliques » du service de Biochimie aux numéros suivants :

N° du secteur Maladies Métaboliques : 51182

N° du biologiste responsable du secteur (Yannick Tholance) : 52154